LE TOUR DU LAC DES AIGUILLES

Infos Pratiques	
Distance	2.7 km
Durée *(moyenne)*	01h00
Niveau	Très facile
Dénivelé	24 m D+
Départ	Argens Minervois
Balisage	Jaune PR
Environnement	Au bord de l'eau

Votre itinéraire

1 Depuis le parking et le panneau de départ, suivez le balisage et empruntez la piste carrossable jusqu'à la barrière de sécurité. Franchissez là pour poursuivre votre itinéraire, qui traverse un bois de conifères.

2 Á ce croisement, ne prenez pas le sentier étroit sur votre gauche : poursuivez tout droit, en longeant le lac.

3 Un nouveau croisement apparaît, marqué par une autre barrière : franchissez la pour poursuivre tout droit sur une petite route. Environ 250 mètres plus loin, prenez la piste carrossable sur votre droite. Après avoir parcouru environ 300 mètres, vous pouvez apercevoir sur votre droite, une cabane d'observation de la faune locale.

4 La piste devient une monotrace. Á l'approche d'un virage, deux sentiers se séparent : prenez d'abord celui de droite. Il s'agit d'un aller retour d'environ 100 mètres qui mène à une table de pique-nique et à un point de vue sur le lac. Ensuite, revenez sur vos pas et empruntez le sentier de gauche pour poursuivre votre itinéraire. Vous rejoindrez alors une petite route.

5 Une fois sur la route, continuez sur environ 550 mètres jusqu'à retrouver le panneau de départ.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d’autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu’un piéton peut être présent au détour d’un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-tour-du-lac-des-aiguilles/